

Intra CL

## Public

1 groupe 7 Travailleurs  
Sociaux

## Modalités pratiques

2 jours en 2017 : 18  
septembre et 28  
novembre 2 400.00 € ttc  
3 jours en 2018 : 19  
janvier, 23 mars et 25 mai  
3 600.00 € ttc  
Calendrier - Lieux -  
Modalités d'accès :  
Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et  
des planning sur  
[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

## Catégorie

Formations  
Chantiers locaux

## Tarifs

## Modalités d'animation

## Formateur

## Effectif

## Taux de satisfaction

## Tarif / Coût stagiaire

# Formation des Travailleurs sociaux : Ateliers d'analyse de pratiques professionnelles - CAF 27

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

## Contenu

### ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 83/17 – EGOC / CAF DE L'EUROPE

#### « Formation des travailleurs sociaux

#### Ateliers d'Analyse de Pratiques Professionnelles »

Public : Travailleurs sociaux (équipe de 7 TS) qui ont en charge les interventions de travail social dans le cadre des offres de services nationales. Effectif validé par une feuille de présence

#### Durée - Dates : 5 jours,

- Lundi 18 septembre 2017
- Mardi 28 novembre 2017
- Vendredi 19 janvier 2018
- Vendredi 23 mars 2018
- Vendredi 25 mai 2018

Horaires : La formation se déroulera de 9h30 h à 16h30, soit 6 heures de formation.

Lieu : La formation se déroulera dans les locaux de la CAF d'Evreux. – **Lieu à communiquer**

## Contexte de la demande de la Caf 27

La CAF d'Evreux souhaite mettre en place pour le troisième trimestre 2017 une action de formation au niveau de son service Action Sociale.

La demande porte sur un soutien à l'accompagnement des familles dans le

champ du soutien à la parentalité : offre de service décès, séparation, handicap et maladie grave d'un enfant.

Les travailleurs sociaux éprouvent, de manière unanime, un besoin d'échange et de partage de situations vécues et de la façon de les vivre et de les conduire (Quelle posture adoptée ? Comment débriefer ? Comment accompagner ? etc.).

Deux thématiques principales sont à développer :

- L'accompagnement des familles endeuillées
- La séparation et la gestion des enfants, des représailles et du chantage du conjoint aigri

Chaque professionnel peut être confronté à une situation complexe qui vient interroger ou questionner. La mise en place de temps d'échange et d'analyse sous forme d'ateliers d'analyse de pratique permettrait d'exposer la situation, de bénéficier d'éclairages et ainsi faire expérience. Ce lieu pourrait ainsi être un lieu de soutien, d'entraide et de ressources permettant de sortir de certaine forme d'isolement.

Cette démarche viendrait en complémentarité avec la session de formation axée sur l'accompagnement des familles endeuillées qui a déjà eu lieu en 2014 et avec une session de formation, à venir, concernant un rappel des éléments juridiques liés au deuil avec les questions d'héritage et de frais d'obsèques.

## Objectifs

Par un partage d'expérience, où chacun travaille sur les préoccupations des autres, les situations difficiles rencontrées, le groupe offre un temps et un cadre privilégié pour :

- prendre du recul ;
- avancer dans la résolution de problèmes concrets en matière d'accompagnement et aider, en tant que personne ressource, d'autres professionnels dans leur pratique ;
- bénéficier de la puissance créative du travail collectif ouvrant des perspectives nouvelles permettant d'être davantage animé/outillé pour accompagner les personnes et les situations ;
- approfondir sur le plan théorique, l'accompagnement des familles endeuillées, l'accompagnement des situations de séparation et de leurs effets (gestion des enfants, représailles et chantage du conjoint aigri par exemple).

Le dispositif d'accompagnement proposé permet de :

- prendre conscience de sa manière d'agir ;
- explorer et éclairer les situations avec une méthodologie de recherche en sciences humaines et des références à des cadres théoriques multiples ;
- avancer dans l'élaboration de nouveaux « possibles » et/ou dans la résolution de problèmes liés à cette fonction d'accompagnement et aider les autres dans leurs avancées par la mutualisation ;
- développer sa capacité d'agir.

Tout au long de ce travail, chacun développe sa posture de réflexion et d'analyse sur ce qu'il fait, comment il le fait. L'idée est de permettre aux membres du groupe d'explorer d'autres modes d'accompagnement.

A plus long terme, les membres du groupe se vivent davantage reliés et peuvent développer ou renforcer des relations d'entraide chaque fois que nécessaire.

En définitive, le but poursuivi est d'aider chacun des participants à :

- être plus compétent dans l'accompagnement des situations difficiles,
- être plus assuré, confiant et porteur de sens,
- être davantage en relation avec ses pairs,
- être personne ressource entre pairs,
- développer des attitudes et savoir-faire pour agir plus efficacement dans sa pratique.

## Contenu

Animé sous forme d'ateliers d'échange sur les pratiques professionnelles, et en partant de l'expérimentation conduite, le contenu proposé est envisagé ainsi :

- Le cadre, les règles et l'éthique liés au fonctionnement de cet espace de travail ;
- La posture du partage d'expérience dans l'accompagnement entre pairs (attitudes fondamentales) ;
- L'exploration et le point sur les besoins : évènements saillants, situations difficiles/déliques, retour d'expériences ;
- L'inventaire des besoins d'approfondissement en termes d'outils, de

méthodes et d'apports théoriques spécifiques à la thématique du deuil et de la séparation ;

- Les situations concrètes à travailler ;
- Le partage d'expérience, l'identification des manières d'agir, la confrontation et l'analyse des situations vécues ;
- Les apports théoriques et éclairages complémentaires de l'animateur, reliés aux thématiques énoncées et à celles apportées par les participants. Entre autres : l'accompagnement des familles endeuillées (le processus de deuil et de fin de vie, les deuils compliqués, la notion de culpabilité, le deuil chez l'enfant et l'adolescent, etc.), l'accompagnement des situations de séparation et de leurs effets (gestion des enfants, représailles et chantage du conjoint aigri, etc.).

## **Démarche d'intervention – Présentation globale**

L'accompagnement proposé est fondé sur l'analyse d'expériences professionnelles, de situations de travail issues du quotidien des travailleurs sociaux. L'activité de travail du travailleur social est placée au cœur de l'accompagnement. Le matériel, apporté par les participants, a donc trait à leur métier, leur pratique et à leur quotidien.

Chaque participant s'engage dans l'apport de situations professionnelles. C'est le participant qui choisit ce qui va être travaillé et non le formateur. Par contre, le formateur amène des grilles de lecture et d'analyse, une approche conceptuelle avec des notions théoriques qui viendront éclairer et/ou illustrer les situations de travail.

En effet, l'objectif est de permettre aux participants de questionner les pratiques professionnelles et de faciliter le « pas de côté » pour agir autrement, imaginer de nouveaux possibles d'action, à partir d'une analyse de situations professionnelles, d'un partage d'expérience et d'apports théoriques.

Ainsi, chaque professionnel apporte une problématique, à laquelle il est confronté, à traiter à partir d'une situation de travail. La démarche repose sur

la prise de distance face à la problématique, voire sa résolution, et la détection d'éventuels dysfonctionnements. Le groupe accompagne à tour de rôle chaque membre pour l'aider à faire le clair et à progresser par rapport à la situation clef qu'il a décidé de travailler. Chacun apporte alors un soutien en termes d'éclairage, de pistes de compréhension, de conseils et de mode d'intervention. L'animateur veille au respect du cadre et de la méthodologie proposée. Il apporte également un apport théorique et un éclairage complémentaire.

Lors de chacune des séances de travail, doivent être respectés, la confidentialité, l'assiduité des participants, le respect de la parole, les désaccords, l'écoute et la critique constructive. Ces principes sont incontournables pour qu'une véritable analyse des situations professionnelles ait lieu et que l'accompagnement fasse ressource pour chaque participant.

## **5.2. Méthode pédagogique**

La pédagogie s'appuie sur l'expérience des participants, notamment sur les situations concrètes qu'ils ont pu vivre.

Les exercices et les échanges permettent de conforter leur pratique de l'écoute et de travailler sur leur qualité de présence. L'interaction entre les participants est affirmée dans cette démarche pédagogique.

La méthode d'animation s'appuie sur 4 grandes séquences pédagogiques :

- Une séquence de confrontation et d'échanges en petits groupes et/ou en grand groupe, à partir de l'expérience et des situations apportées par les participants ;
- Une séquence d'apports théoriques et méthodologiques ;
- Une séquence d'analyse et de commentaires, relayée par les apports théoriques ou méthodologiques de l'animateur ;
- Une séquence de capitalisation par un temps d'approfondissements ou de formalisation sur la thématique travaillée avec rappel des éléments saillants des apports théoriques et pratiques, des apports des expériences et des pistes d'évolution envisagées.

Compte tenu de la spécificité de cette formation, les modalités pédagogiques et certains types de contenus seront réajustés au fur et à mesure des besoins et de la progression des participants.

## Intervenant

**Marie CADRE**, Consultante formatrice en management des organisations et prévention des risques psycho-sociaux.

### Présentation de Marie Cadre

**Marie CADRE** exerce actuellement comme consultante formatrice en management des organisations et prévention des risques psycho-sociaux.

A partir d'éclairages conceptuels et d'apports méthodologiques, elle permet aux directions, à la ligne managériale et aux équipes de professionnels de développer leur pouvoir d'agir en élaborant d'autres perspectives améliorant la compétence individuelle et collective ainsi que la qualité du service proposé.

Elle s'attache également à la qualité de vie au travail pour le bien être des professionnels. L'objectif est de remettre le travail au centre, de développer les coopérations et la synergie entre les acteurs réunis autour d'un projet ayant du sens pour tous.

Son approche s'est construite autour d'une expérience professionnelle de 15 ans, en tant que chargée de mission en développement économique et social, manager et consultante/formatrice ainsi que d'une formation d'ingénierie de projet complétée par un master 2 en management, travail et développement social de l'université de Paris Dauphine en partenariat avec l'ANACT.

### Principes de positionnement

Le rôle de l'intervenant consiste à accompagner les participants dans l'élaboration des questions qu'ils se posent sur l'exercice de la fonction.

Il est le garant du cadre des échanges pour autoriser une parole libre dans l'écoute et le respect de chacun. Il veille au respect du cadre et de la méthodologie proposée.

En fonction de l'évolution du groupe, ses attitudes peuvent varier entre des

moments ponctuels de "position haute" dans le savoir et des moments de "position basse" dans le non-savoir.

### **Modalités d'évaluation et sanction de la formation**

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

### **Méthodes mobilisées**

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux



**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---